

LE CATHOLICISME ET LES TRAVAILLEURS...

Vingt siècles durant, cette religion qui a prêché la résignation dans le monde, l'a particulièrement prêchée dans le monde du travail.

La *Bible* (ce livre de bonté, d'amour et de miséricorde) fourmille de textes invitant le maître dont l'esclave a tenté de s'enfuir, ou même simplement a désobéi ou flâné dans le travail, à le rosser comme il convient, sans céder à l'attendrissement.

Aujourd'hui, grâce à Dieu!... pardon, grâce à l'évolution des choses, l'Église entonne une autre chanson.

Elle est évolutionniste, progressiste, elle admet fort bien que l'ouvrier n'est pas une bête de somme, et qu'il a droit de prétendre à la dignité.

Elle le reconnaît naturellement dans ce style casuiste qui lui est cher, qu'on ne jette jamais une pleine lumière sur les choses et, ne les appelant par leur nom, permet bien des interprétations et des restrictions.

Lisez plutôt:

«Fermetures d'entreprises, conversions, licenciements, crise aussi bien dans l'industrie que dans l'agriculture et le commerce, ont attiré l'attention ces dernières années sur la situation difficile de l'emploi pour certains travailleurs».

Et plus loin parlant de l'expansion économique

«...trop souvent les travailleurs doivent payer plus que d'autres catégories sociales, le prix de cette croissance».

Enfin, pour conclure:

«Le contraste entre une économie en croissance et une détérioration dans et par le travail ne saurait être tolérée.

C'est l'homme en effet qui est l'auteur et le centre de toute la vie économico-sociale».

Voilà qui va attendrir les bonnes âmes et leur faire essuyer un pleur.

Voilà qui va permettre à des progressistes, pleins de bonne foi, d'entonner des chants de grâce à la gloire d'une Église qui sait évoluer dans le social.

Le respect de l'homme, sa primauté sur la vie économico-sociale (c'est-à-dire sur la société) n'est-ce pas ce que les anarchistes ont toujours affirmé, proclamé et réclamé, et comment aujourd'hui pourrait-il ne pas y souscrire!

C'est là programme alléchant en effet. Cependant, permettez que nous y regardions d'un peu près, que nous élaguions les circonlocutions et que nous traduisions en langage clair les euphémismes ecclésiastiques.

Nous lisons:

«L'autofinancement des entreprises en particulier, fait naître au bénéfice des travailleurs un "certain titre de créance" surtout lorsqu'il est acquis par une pression sur les salaires. Il est urgent de pousser l'étude de ce phénomène complexe et des expériences d'où peuvent se dégager des solutions constructives. Dans

sa nature, sa formation et son utilisation, l'autofinancement est au centre de droits multiples qu'il faut reconnaître, assurer et organiser avec la participation des divers intéressés.

Cela vaut d'abord au plan de l'entreprise où, sans préjudice de la nécessaire unité de direction, il faut rechercher des modalités qui permettent une participation active des travailleurs à l'élaboration, au contrôle comme à l'exécution de décisions qui les concernent au premier chef. Souvent ils ne sont informés que trop tard de mesures les atteignant dans leur vie personnelle et familiale. Cela vaut également aux autres échelons: professions, régions, institutions nationales et internationales où il faut que les organisations syndicales, entre autres, aient la possibilité de participer à l'effort de prévision et d'orientation».

Nous y voilà.

Tout ce verbiage, cet enrobement des mots et ces métaphores se refusant à nommer les choses par leurs noms aboutissent à la proposition de ce qu'on nomme en clair «*l'intégration syndicale*».

L'intégration, c'est-à-dire la participation des travailleurs au système qui les frustre, c'est-à-dire leur acoquinement à la vie politique, c'est-à-dire leur silence assuré au prix d'un os à ronger et de l'accession de quelques-uns d'entre eux aux sinécurés gouvernementales.

Ainsi tous ces appels et ces rappels à la dignité humaine centre de la vie économico-sociale, ces revendications à «*certaines titres de créance*» des travailleurs, n'avaient pour objet que cette conclusion que les organisations syndicales «*entre autres*» devaient s'assagir au point d'entrer dans le giron de l'État.

Ce «*entre autres*» bien fait pour atténuer la précision de cet appel du pied est plein de promesses.

«*Entre autres*» c'est-à-dire entre le haut patronat et le système gouvernemental qui le protège; «*entre autres*» c'est-à-dire bien pris en sandwich, incapable de réagir et n'ayant plus pour objet que d'assurer, par leur présence, le silence de la classe ouvrière.

La ficelle est un peu grosse, même maniée avec toute l'onctuosité et la casuistique dont sont capables les hommes d'Église.

Maurice LAISANT,
Hemel.
